



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Philippines

Question au Gouvernement n° 2080

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Armand Jung.

M. Armand Jung. Monsieur le ministre des affaires étrangères, depuis le 23 avril, vingt et une personnes, dont deux ressortissants français, sont retenues en otage aux Philippines par un groupe de rebelles musulmans. L'un des otages français est Sonia Wendling, originaire de Drusenheim, commune du nord du Bas-Rhin où résident sa famille et ses amis.

L'inquiétude est vive. L'atmosphère est pesante en Alsace et dans l'ensemble du pays. D'autant que le climat d'insécurité, d'instabilité et de violence quotidienne qui règne actuellement aux Philippines suscite les plus grandes craintes quant à une libération prochaine des otages. D'autant également que la détermination des ravisseurs est forte.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous donner des informations plus précises et plus complètes sur la localisation actuelle des otages et sur leur état de santé physique et morale ?

Etes-vous en mesure d'apporter des informations réconfortantes aux familles ?

Où en sont les efforts diplomatiques déployés par la France et l'Union européenne ?

Comment faut-il interpréter l'arrivée sur place et le retour précipité des nouveaux émissaires libyens et musulmans ?

Autant de questions qui traduisent l'angoisse de l'ensemble de la représentation nationale et qui suscitent une forte attente auprès de nos concitoyens.

Monsieur le ministre, la France doit tout faire non seulement pour sauvegarder l'intégrité physique des otages, mais également afin que ces derniers retrouvent la liberté au plus vite. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, nous faisons exactement ce que vous venez de demander que nous fassions, et nous le faisons depuis la première minute, comme chaque fois qu'il y a une prise d'otages. Je peux vous dire que, comme l'ensemble des services spécialisés, une direction de mon ministère est très concentrée sur ce sujet. Elle est composée de personnes qui oeuvrent avec un dévouement et une constance professionnels que je tiens à saluer.

En général, légitimement, sous le coût de l'émotion et de l'inquiétude, que je comprends et que nous partageons, on met plutôt l'accent sur l'attente, sur les préoccupations. En fait, il y a des gens qui oeuvrent constamment, tous les jours, qui sont en relation avec les familles; vous le savez d'ailleurs, puisque vous êtes en contact avec la famille de cette jeune femme.

Je peux vous dire que, récemment, une doctoresse philippine a remis au compagnon de cette dernière les médicaments dont il avait besoin.

Nous savons que le Gouvernement philippin ne veut pas de médiation internationale et qu'il préfère utiliser des médiateurs philippins choisis en fonction de leur capacité à dialoguer avec les différents groupes de ravisseurs. Tout le monde sait ici, car nous disposons des mêmes informations, à quel point la région en question est incontrôlée, notamment par le pouvoir central, puisqu'il y a une rébellion contre celui-ci.

Vous savez aussi que Javier Solana, le «Monsieur PESC», a demandé instamment aux Philippines, au nom des Finlandais, des Allemands et de nous-mêmes de ne rien tenter qui puisse mettre en péril la vie des otages.

Nous allons continuer à tout faire, heure par heure, minute par minute, pour parvenir au meilleur dénouement possible. Croyez bien que c'est exactement notre souci. Nous agissons dans cette affaire comme dans toutes les autres. Aidez-nous à le dire aux familles, avec qui nous sommes en contact direct. Qu'elles sachent que leur préoccupation est la nôtre et que nous faisons vraiment tout notre possible. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2080

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2000, page 3951

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 mai 2000